

Procès-verbal

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 19 novembre 2025, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
■ M. Mathieu Montégiani	Vice-président
■ Mme Virginie Bernier	Secrétaire
■ Mme Marilyn Wellman	Trésorière
■ Mme Élisabeth Bouchard	Administratrice
■ Mme Morgane Person	Administratrice
■ M. Sylvain Simoneau	Administrateur
■ M. Samuel Yergeau	Administrateur

Aucune absence

Autres présences

■ Mme Élainie Lepage	Conseillère du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques (V. de Qc)
■ Mme Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme (V. de Qc)
■ Mme Véronique Demers	Secrétaire de soutien
■ Mme Gabrielle Doucet-Simard	La Concerte du quartier Saint-Sauveur
■ Mme Catherine Bonneau	La Concerte du quartier Saint-Sauveur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes participent à l'assemblée et 5 personnes sont en ligne.

Ordre du jour

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 19 novembre 2025, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

DEROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3.	Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025	19 h 10
4.	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 15
5.	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 25
6.	Présentation de la consultation Vivre Saint-Sauveur par Gabrielle Doucet-Simard de La Concerte	19 h 45
7.	Dossiers particuliers du conseil de quartier ■ 7.1 Plan d'action du conseil de quartier Saint-Sauveur (discussion) ■ 7.2 Stations àVélo (discussion)	20 h 40
8.	Trésorerie	20 h 50
9.	Correspondance	20 h 55
10.	Varia	21 h
11.	Fin de l'assemblée	21 h 05

Procès-verbal

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 19 novembre 2025, à 19 h
Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Myriam-Nickner Hudon, présidente du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, ouvre l'assemblée à 19 h 01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Samuel Yergeau, dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025

Sur proposition de Mme Myriam Nickner-Hudon, dûment appuyée par M. Mathieu Montégiani, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 octobre 2025.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élainie Lepage, nouvelle conseillère municipale du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur, reconnaît qu'elle a de grands souliers à chausser, après le départ de son prédécesseur, M. Pierre-Luc Lachance. Outre sa participation au conseil de quartier de Saint-Sauveur, Mme Lepage est présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou et responsable des dossiers de la famille, du développement social et communautaire, de l'itinérance, d'ExpoCité, ainsi que du RTC. Elle aborde les sujets suivants :

■ Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest

Mme Lepage indique qu'il n'y a aucun retard dans les travaux, hormis le réaménagement de la placette devant le commerce Vitrum Hortis. La réouverture de la rue Saint-Vallier Ouest aura



lieu vers la mi-décembre et les stationnements seront accessibles. Le sens unique est désormais en vigueur jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Luc. En 2026, des plantations seront ajoutées et les trottoirs asphaltés seront remplacés par des pavés unis. Les commerçants situés le long du tronçon déjà aménagé sont invités à demander leur permis de terrasse. Au printemps 2026, le plan de travail de la rue Saint-Vallier Ouest (de Saint-Luc jusqu'à Marie-de-l'Incarnation) sera présenté au public dans le cadre de la phase 3 du chantier.

■ **Marche de quartier**

Une marche de quartier est proposée pour évaluer les endroits dangereux sur la chaussée. La meilleure ressource pour signaler les emplacements problématiques demeure le 311.

■ **Saint-Vincent-de-Paul**

Des démarches se poursuivent pour que la société Saint-Vincent-de-Paul continue d'assurer une distribution alimentaire qui dessert actuellement 300 personnes dans le quartier malgré son déménagement forcé de l'église Sainte-Angèle de Saint-Malo.

■ **Église Saint-Sauveur**

Les cloches de l'Église Saint-Sauveur sont en réparation.

■ **Marché de Noël**

C'est le temps de participer au marché de Noël et d'encourager les commerces du quartier et diverses initiatives locales.

■ **AURA à l'Église Saint-Roch**

Les premières représentations du spectacle de sons et lumières AURA réalisé par Moment Factory à l'Église Saint-Roch auront lieu le 5 décembre prochain et se poursuivront pour les trois prochaines années. Le public de tous âges est invité à se procurer des billets pour assister à cette expérience immersive mettant en lumière l'héritage culturel de l'église au fil des générations.

5. Période de questions et commentaires des citoyens

Un citoyen demande pour quelles raisons la Société Saint-Vincent-de-Paul qui assure le service alimentaire à l'église Saint-Malo doit quitter les lieux. Mme Élainie Lepage précise que la

fabrique de la paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation souhaite se départir de certaines églises, dont Sainte-Angèle-de-Saint-Malo.

Un citoyen en ligne demande à quel moment l'escalier des Franciscains sera à nouveau accessible pour la population. La conseillère municipale de Saint-Roch — Saint-Sauveur va vérifier l'information auprès du conseil d'arrondissement de La Cité — Limoilou.

6. Présentation de la consultation Vivre Saint-Sauveur par Gabrielle Doucet-Simard de La Concerte

Gabrielle Doucet-Simard de la Concerte Saint-Sauveur, accompagnée par sa collègue Catherine Bonneau ont présenté quelques résultats de la consultation « Vivre Saint-Sauveur » qui s'est déroulée de février à novembre 2024 dans la foulée du chantier du réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest.

■ Profil des répondants

Des 970 personnes consultées, les trois quarts d'entre elles travaillent dans le quartier et la moitié d'entre elles sont locataires. La population du quartier Saint-Sauveur est composée à 77% de locataires. La majorité des gens qui déménagent dans Saint-Sauveur proviennent de la haute-ville, de Limoilou et de Saint-Roch.

■ Logement

Le logement représente l'enjeu le plus préoccupant pour les personnes ayant répondu à la consultation. Depuis 2020, le taux d'inoccupation en basse-ville oscille entre 0,2% et 2,2%, alors que le taux d'équilibre est fixé à 3%. Une augmentation de 130\$ par mois du loyer moyen a eu lieu entre 2022 et 2023, faisant passer le prix de 744\$ à 874\$. Toujours Selon le sondage, 16,2% des gens comptent déménager dans la prochaine année.

La liste d'attente de gens qui ont besoin d'un logement subventionné continue de s'allonger, soit de 103 ménages en 2021 à 188 ménages en septembre 2025. Quant au logement social, l'objectif de la Ville de Québec est d'en construire 500 par année. Mme Élainie Lepage souligne que la construction d'un logement social se veut aussi un milieu de vie, comme le projet sur Carillon où il y aura un CPE et des logements destinés aux personnes de 55 ans et plus.

Gabrielle Doucet-Simard rappelle l'existence du CCCQSS (Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur) pour informer les locataires sur leurs droits en matière de logement.



■ Sécurité

Les résultats de la consultation indiquent que 20% des répondants ne se sentent pas en sécurité dans les rues du quartier. Cette proportion est particulièrement plus élevée pour les personnes issues de la diversité.

■ Alimentation

Une personne sur deux fait son épicerie dans le quartier (54,2%). Une bonne nouvelle soulignée par Gabrielle est qu'une nouvelle épicerie solidaire (Touski) va s'installer dans le quartier Saint-Sauveur.

7. Dossiers particuliers du conseil de quartier

■ Plan d'action

Mme Élisabeth Bouchard et Mme Virginie Bernier comptent prendre le leadership pour l'élaboration du plan d'action du Conseil de quartier Saint-Sauveur.

■ Stations àVélo

La directrice générale de la SDC Saint-Sauveur, Mme Nadia Reghai, mentionne qu'elle s'est fait solliciter dans la dernière année pour déterminer l'emplacement potentiel de nouvelles stations àVélo dans le quartier. Elle se questionne à savoir si d'autres organismes sont consultés par l'équipe d'àVélo. On lui répond que Capitale Mobilité, qui a le mandat pour développer et exploiter le réseau àVélo, consulte plusieurs instances municipales pour localiser ses stations.

8. Trésorerie

Le solde du compte du Conseil de quartier Saint-Sauveur est de 1162,24\$. Le conseil a reçu une subvention de fonctionnement de 1350\$ pour l'année 2026. Quant aux transactions en ligne via AccesD, le processus est entamé depuis deux ans et suit son cours.



Résolution CQSS-25-09-01

Sur proposition de M. Mathieu Montégiani, dûment appuyée par Mme Morgan Person, il est unanimement résolu de verser un montant de 125\$ à Mme Véronique Demers pour le travail de rédaction du procès-verbal de la séance du mercredi 19 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

9. Correspondance

S. O.

10. Varia

Les personnes intéressées à connaître le plan d'action du Conseil de quartier Saint-Sauveur peuvent contacter Mme Élainie Lepage, conseillère municipale du district Saint-Roch — Saint-Sauveur ou M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 10.